



**MENUISERIE**

[#aménagement](#)

[#conception](#)

[#installation](#)



Le menuisier ou la menuisière travaille le bois et les matériaux dérivés du bois. Il (elle) fabrique des meubles et des ouvrages servant à l'agencement et à la décoration intérieure. Il (elle) intervient notamment dans la fabrication et la mise en œuvre des huisseries (portes, fenêtres), des escaliers, des parquets, des boiseries, des agencements... Il (elle) gère aussi la restauration du patrimoine. En plus de son savoir sur le bois, il (elle) utilise également ses connaissances et ses compétences de mise en œuvre sur d'autres matériaux.

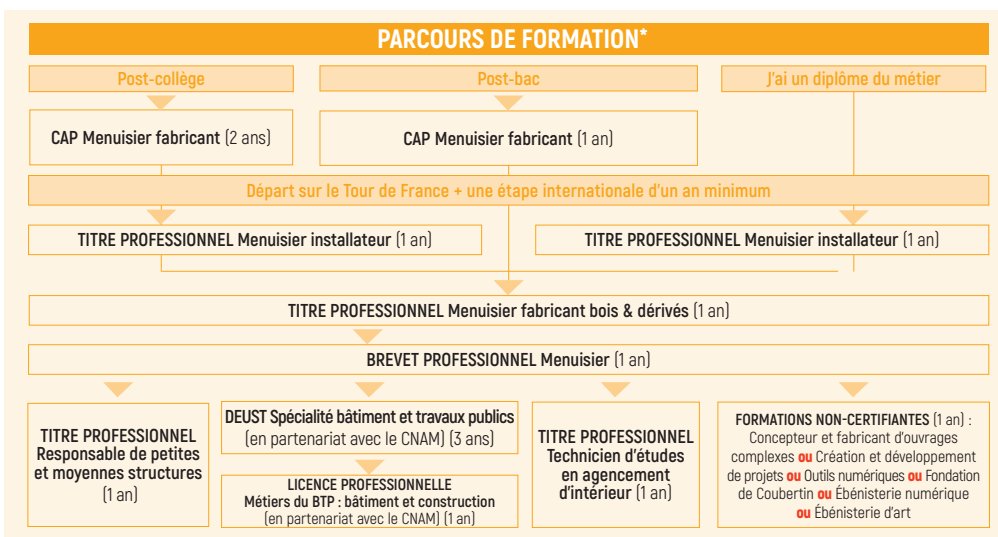
Les qualités requises sont la minutie, la polyvalence et la créativité.

### DÉBOUCHÉS

Ouvrier(ère) qualifié(e) – Chef(fe) d'atelier –  
 Conducteur(rice) de travaux – Mètreur(euse) bureau d'études  
 – Ingénieur(e) du bâtiment – Chef(fe) d'entreprise...

### RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 747 € en début de carrière, à partir de  
 2 000 € pour un(e) conducteur(rice) de travaux et  
 3 000 € pour un(e) chef(fe) d'entreprise.



\* Parcours susceptible d'évoluer.

### INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.